

L'assurance qui protège vos collaborateurs en déplacement professionnel

Découvrez notre offre

Horizon Voyages d'Affaires



Et si un imprévu venait perturber une mission à l'étranger ?

Avec Horizon Voyages d'Affaires, vos collaborateurs ne sont jamais seuls face aux aléas du déplacement professionnel



Un collaborateur est hospitalisé à l'étranger ?

Nous organisons son assistance et prenons en charge les frais jusqu'à 5 millions d'euros par an et le rapatriement médical lorsque sa situation le nécessite.



Ses bagages sont perdus ou volés ?

Une indemnisation peut être prévue selon les garanties souscrites, y compris pour le matériel professionnel transporté.



Il doit rentrer en urgence ?

En cas d'événement grave, nous organisons et prenons en charge son retour anticipé.



Il ne peut plus assurer sa mission ?

Nous pouvons prendre en charge le déplacement d'un collaborateur de remplacement pour assurer la continuité de l'activité.



Un accompagnement qui fait la différence

Au-delà des garanties d'assurance et d'assistance, vos collaborateurs bénéficient de services utiles à chaque déplacement :

- accès à la **téléconsultation médicale** ;
- accès simplifié à un réseau de soins avec l'application **Travel Eye** ;
- **carte digitale** pour accéder rapidement aux services d'assistance AXA.

Parce qu'un déplacement professionnel doit rester une opportunité pour votre entreprise, jamais une source d'inquiétude.

Une solution pour les entreprises qui font voyager leurs collaborateurs

Garantie Individuelle Accident en option

Même avec toutes les précautions nécessaires, un accident peut survenir lors d'un déplacement professionnel. En cas de **décès accidentel** ou d'**invalidité permanente accidentelle**, le versement d'un capital, jusqu'à 350 000 euros, permet d'apporter un soutien financier complémentaire face aux conséquences de l'événement.

Une gestion simplifiée pour votre entreprise

Que vos collaborateurs voyagent ponctuellement ou tout au long de l'année, Horizon Voyages d'Affaires s'adapte à votre mode de fonctionnement :

- une **tarification selon les jours de déplacement** ;
- ou une **tarification selon le nombre de salariés couverts** ;
- un tarif accessible **à partir de 500 €** par contrat.

Souscrire, déclarer, gérer : tout se fait en ligne !

Parce que les entreprises ont besoin de solutions simples et rapides à mettre en œuvre, Horizon Voyages d'Affaires a été conçu pour faciliter la gestion des déplacements professionnels :

- une **souscription 100 % en ligne** pour des démarches plus simples ;
- une **gestion plus fluide** pour un suivi facilité de votre contrat ;
- **plus de réactivité** pour un gain de temps au quotidien.

Vous vous concentrez sur l'organisation de vos missions.

Nous nous occupons de la protection de vos collaborateurs.

Pourquoi choisir Horizon Voyages d'Affaires ?

Une solution conçue pour les entreprises

- Une couverture dédiée aux déplacements professionnels.
- Une protection complète associant assurance et assistance.
- Une couverture mondiale.
- Une garantie Individuelle Accident disponible en option.
- Une souscription 100 % digitale.
- Une gestion simple et rapide.
- Une tarification flexible.

